

*Questions orales*

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, j'ai dit hier que nous surveillons la situation de près et que, si le programme n'atteint pas ses objectifs, nous devons alors le modifier.

**M. Gleave:** Vu le danger d'une ruée sur le marché, précisément à cause du programme du ministre, qui forcera les prix à baisser encore davantage, le ministre prévoira-t-il des dates dans son programme afin que les cultivateurs sachent combien de temps il pourra rester en vigueur? Qu'on leur dise qu'il durera jusqu'en juin ou juillet de sorte que les parcs d'engraissement ne se vident pas et qu'il y ait, par la suite, une montée en flèche des prix.

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, en annonçant le programme, nous avons déclaré qu'il sera appliqué jusqu'à ce que le marché du bœuf tout entier ait atteint un niveau convenable, afin que le producteur obtienne un prix convenable pour son bétail. Nous comptons maintenir le programme ou en établir un qui atteindra cet objectif.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence entendra les députés de Saskatoon-Biggar et de Battleford-Kindersley pour des questions supplémentaires, puis nous passerons à un autre sujet.

**M. Gleave:** Comme le prix est la clé du programme et que le prix au producteur est certainement la clé de l'objectif du gouvernement, quel est le prix idéal que le ministre vise? Quel est l'objectif dont il a parlé tout à l'heure?

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, je pense l'avoir dit clairement quand nous avons parlé de ce que le producteur devrait toucher. Nous constatons que les prix aujourd'hui ne sont pas assez équitables pour maintenir l'éleveur en affaires. D'où notre préoccupation, celle du député et de tous les autres. S'il y a, par exemple, une sorte de collusion entre les conserveries qui achètent le bétail, je peux certes demander à mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations...

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Whelan:** ... de mener une enquête sur les pratiques d'achat aux termes des dispositions de la loi sur les pratiques restrictives du commerce. Je trouve personnellement qu'il est beaucoup trop tôt pour qu'il soit même question que j'agisse ainsi pour le moment, à moins que les députés ne recommandent le contraire.

**M. l'Orateur:** Outre le député de Battleford-Kindersley, d'autres veulent poser des questions supplémentaires, y compris les députés de Wellington et de Middlesex. Nous pourrions permettre au député de Richmond de poser sa question, puis donner la parole au député de Battleford-Kindersley.

[Français]

LA SUBVENTION DES PRODUCTEURS DE BŒUF—  
L'APPLICATION DU PROGRAMME

**M. Léonel Beaudoin (Richmond):** Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Agriculture. Peut-il dire quand le programme touchant au n° 3 et au n° 4 sera terminé, et qui du n° 1 ou du n° 2 profitera de la subvention de 7c.?

[Traduction]

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, tous les bestiaux dont la viande doit servir

[M. Gleave.]

à la nourriture de l'homme au Canada sont inspectés. Il devrait donc être facile de déterminer la qualité des bestiaux qui sont vendus au Canada et dont la viande doit servir à nourrir l'homme.

[Français]

**M. Beaudoin:** Le ministre a mal compris ma question, monsieur le président.

Je parle des bestiaux qui sont vendus aux encans publics, où l'on ignore la provenance du bétail et de quels producteurs il s'agit. Lorsque le programme touchant au n° 3 et au n° 4 sera terminé, peut-il dire qui du n° 1 ou du n° 2 profitera de la subvention?

[Traduction]

**M. Whelan:** Monsieur l'Orateur, c'est au marché que s'évaluent véritablement les bestiaux. Il en a toujours été ainsi. Tout vendeur qui tente d'écouler sa marchandise est certainement au courant des cours ce jour-là. Voilà comment se vendent les bestiaux. Aussi n'avons-nous pas l'intention de changer quoi que ce soit, si rien ne se produit sur le marché qui diffère tout à fait de ce qui s'y est toujours produit.

LE MONTANT DES SUBVENTIONS À L'ÉLEVAGE BOVIN

**M. Norval Horner (Battleford-Kindersley):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Agriculture. Il pourra peut-être clarifier une situation embrouillée qu'il a créée. Il n'y a pas de confusion dans l'esprit des conditionneurs. Ces derniers achètent la viande à 5c. de moins depuis que le ministre a fait sa déclaration hier, alors qu'il a signalé que la subvention de 7c. à l'élevage bovin aurait un effet rétroactif au 4 mars. Au cours d'une émission radiophonique entendue il y a une heure, un fonctionnaire de son ministère a déclaré que la subvention ne serait pas accordée selon la qualité et qu'elle s'établirait en moyenne à 5c. Le ministre pourrait-il éclaircir cette situation? La subvention sera-t-elle en moyenne de 5c. sur tous les bovins vendus ou de 7c. sur les bovins de catégories A-1 et A-2?

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Monsieur l'Orateur, l'idée d'accorder la subvention avec effet rétroactif au 4 mars a pour but de compenser les gens qui ont livré des bovins canadiens sur le marché. La compensation sera de 7c. pour les catégories A-1 et A-2. Elle sera versée pour les catégories A-3 et A-4; pour le bétail en général, la moyenne s'établira à environ 5c. la livre.

● (1430)

[Français]

ON DEMANDE DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES  
PRODUCTEURS DE DINDES

**M. Marcel Roy (Laval):** Je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture.

Étant donné que lorsque nous avons étudié le bill C-176 sur la commercialisation des produits agricoles, les députés de l'opposition ainsi que les représentants de l'Association canadienne des éleveurs de bétail se sont opposés à ce que le gouvernement fédéral intervienne dans la commercialisation...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. L'honorable député aurait-il l'obligeance de poser sa question?